



**Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boul. du Séminaire Nord. Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 5M3

téléphone : (450) 348-6853

télécopieur : (450) 348-6856

courriel : z28.haut.richelieu@csq.qc.net

# RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

2010-2011

Le 17 juin 2011





Il est de tradition à chaque fin d'année syndicale, de tracer le portrait du travail accompli et de dégager certaines pistes d'action pour le futur. Le présent rapport de la présidente vise à rappeler les éléments prioritaires de notre plan d'actions et à résumer les principales réalisations du SEHR au cours de cette année.

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité de tout ce qui a été fait au cours de l'année, mais regardons ensemble le travail réalisé.

## NÉGOCIATION NATIONALE

Malgré une entente de principe intervenue rapidement au printemps 2010, l'écriture des textes a été très ardue et les parties ont procédé seulement au mois d'avril 2011 à la signature des textes de la convention collective. Nous avons, dès la réception des textes, partagé avec les personnes déléguées les modifications apportées à cette convention. C'est à la dernière paie de mai que les ajustements salariaux rétroactifs ont eu lieu. Nous poursuivrons l'an prochain le travail d'appropriation.

### Négociation intersectorielle

- Assemblée générale du SEHR convoquée le 5 octobre 2010 afin de se prononcer sur l'entente de principe intersectorielle intervenue le 28 juin.
- Plusieurs membres du SEHR expriment leur déception face à la proposition salariale et ils sont sceptiques quant à une possibilité d'une hausse salariale significative durant les prochaines années. La nouvelle approche d'augmentation salariale possible, liée à la croissance économique future (PIB) n'offre pas les certitudes souhaitées.
- Les résultats reflètent les inquiétudes de nos membres : entente acceptée à 57 % par le SEHR et pour l'ensemble de la CSQ, l'adhésion atteint 83,3 %.
- Salariale: 6 % sur 5 ans et une augmentation variable selon l'inflation et le PIB;
- Retraite : Assurer la pérennité .à prestations déterminées;
- Droits parentaux : Harmoniser le contenu des conventions collectives avec les lois et les derniers jugements devant les tribunaux.

Un bilan de cette négociation sera réalisé à l'automne 2011.

## Entente sectorielle

À la suite de la négociation, plusieurs chantiers ont été ouverts au sujet des élèves intégrés en classe régulière :

- Identification a priori pour les élèves TED, TGC lors de la composition de la classe pour septembre 2011;
- Enveloppe de 20 M \$ : pour la Commission scolaire, 403,000 \$ en soutien pour la composition de la classe dès septembre 2010 (mesure 30361);
- Poursuite des travaux en comité national sur les balises et les limites de l'intégration.

Ces trois grands dossiers ont été au cœur de nos travaux tout au long de l'année. Regardons de plus près les réalisations.

- Identification a priori :

Information, sensibilisation, soutien afin de faire reconnaître les élèves TED et TGC, en cours d'année, si nous voulons qu'ils soient reconnus lors de l'organisation scolaire 2011-2012.

- Soutien à la composition de la classe (mesure 30361) :

Plusieurs discussions en comité paritaire C.S./SEHR et en comité restreint pour en arriver à une entente sur l'utilisation du 403,000 \$ en soutien à la composition de la classe devant s'appliquer en septembre 2010.

- Entente intervenue en février 2011

- 50 % des sommes seront utilisées pour l'intervention précoce au préscolaire.
- 50 % des sommes seront partagées entre les écoles primaires et secondaires afin de mettre sur pied des projets dans le but de soutenir l'intégration des élèves TC.

Toutes les discussions et la mise en place ont connu des difficultés. Nous avons dû contrer la volonté de la Commission scolaire d'utiliser ces sommes pour soutenir des organismes extérieurs (Dr. Julien, Posà). De plus, nous constatons que les comités EHDAA école, n'ont pas été associés à la mise en place des projets. Peu de choses ont été réalisées en cours d'année. Nous devons procéder à l'évaluation de cette nouvelle mesure d'ici la fin de l'année et s'assurer d'une utilisation efficace des sommes d'argent.

- Comité paritaire national

- Plusieurs actions ont été menées pour soutenir nos représentants lors des travaux entrepris depuis novembre 2010.
  - ❑ Plantation de fanions pour marquer la date charnière du 1<sup>er</sup> février, la fin des travaux en groupe restreint et nomination d'un conciliateur, maître Ménard ;
  - ❑ Délégation de représentants du SEHR lors du forum éducation;
  - ❑ Opération bulletin à la ministre ;
  - ❑ Signature d'une pétition en ligne;
  - ❑ Rencontre avec les députés;
  - ❑ Grand rassemblement le 14 mai;
  - ❑ Partage des conclusions du conciliateur en assemblée générale;
  - ❑ Assurer des décisions convenues dans une lettre d'entente.

Malgré une adhésion unanime des enseignantes et enseignants à la problématique de l'intégration des élèves en classe régulière, le plan d'action présenté en cours d'année n'a pas reçu l'aval recherché. Malgré les efforts consentis par nos personnes déléguées, les membres n'étaient pas au rendez-vous. Cette absence, vécue dans notre syndicat local et observée partout en province, soulève plusieurs questions. Nous devons, l'an prochain, faire les bilans et identifier les problèmes si nous voulons garder les liens nécessaires et indispensables avec les membres.

## LE DOSSIER EHDAA

En plus d'assurer les liens et le suivi avec l'entente sectorielle, nous avons poursuivi notre travail de recherche en partenariat avec la FSE et l'UQAM sur l'analyse du modèle de service de la Commission scolaire.

- Le chercheur a développé un questionnaire qui a été distribué à des enseignants du primaire et du secondaire.
- Des rencontres individuelles se sont déroulées en mai et juin.
- Le rapport devrait être disponible en septembre 2011.
- Le rapport reçu sera utile lors de la révision en profondeur du modèle de service, annoncée pour l'an prochain (2011-2012) par la Commission scolaire.

### Grief EHDAA

Nous sommes toujours en attente de la décision de l'arbitre dans ce grief.

L'arbitre Ferland nous a signifié, à la fin de l'hiver, que des raisons personnelles avaient retardé la rédaction du rapport et il nous assure que sa décision devrait être rendue cet automne.

# RELATIONS DE TRAVAIL

## Conseil enseignant

La reconnaissance du travail accompli sur le Conseil enseignant a été reconnue par un arbitre l'an passé. Les enseignants devaient, cette année, faire reconnaître ce travail dans la fonction générale (27 heures). Certains ont choisi la possibilité d'une remise de temps lors des journées pédagogiques. Un suivi a été assuré, il était important de mettre en place cette nouvelle pratique.

Pour le passé (2007-2008, 2008-2009, 2009-2010), la Commission scolaire a été contrainte de rembourser la totalité de la « facture » déposée par le SEHR. Certains cas litigieux ont été remboursés par le SEHR, afin de reconnaître le travail réalisé par l'ensemble des membres des Conseils enseignants.

Nous devons soutenir les membres l'an prochain lors de la réalisation de l'horaire administratif, et ainsi s'assurer que les gains obtenus par le grief soient maintenus et deviennent une façon de faire récurrente.

De plus, plusieurs présidences des Conseils enseignants du secondaire nous expriment la lourdeur de leur travail. Nous poursuivons notre réflexion avec eux, pour s'assurer de maintenir leur intérêt pour cette fonction. Des solutions devront être envisagées l'an prochain.

## Préscolaire

Cette année, selon plusieurs enseignantes, la diminution des périodes de spécialités offertes au préscolaire (de 3 à 1 période) a eu un effet, un alourdissement de la tâche. L'augmentation de la durée de la phase de travail ainsi que la non reconnaissance d'une partie du temps des déplacements font partie des causes identifiées.

- Rencontres avec les enseignantes
- Discussions avec l'employeur
- Demande de mise en place d'un comité de travail C.S./SEHR
- Refus de la Commission scolaire, la solution, pour elle, passe par des modifications au régime pédagogique.
- Préparation d'outils pour évaluer la tâche des enseignantes dans le but de faire la démonstration à la Commission scolaire de la lourdeur de la tâche.

Le travail doit se poursuivre l'an prochain.

## Fusion Beaulieu/Marchand

À chaque année, un dossier connaît des rebondissements inattendus. Cette année, l'organisation de la nouvelle école Joséphine-Dandurand aura soulevé beaucoup d'inquiétudes.

Depuis le mois de décembre, les enseignants confirment leur intention à la Commission scolaire d'avoir une seule organisation pour les trois établissements, à la condition de tenter de limiter les déplacements.

En date du 10 juin, la Commission scolaire refuse de rassurer les enseignants sur le nombre de déplacements à réaliser dans une même journée. Devant le refus de la Commission scolaire, la convention collective s'appliquera.

## Comité SST

Considérant le peu d'efficacité du comité paritaire SST, nous avons décidé, conjointement avec nos collègues du soutien et des professionnels, de mettre fin à ce comité et de revenir sur nos propres bases. Les trois organisations syndicales vont développer des outils pratiques dans le cas de violence ou de harcèlement psychologique. Nous recherchons des appuis auprès de la CSQ.

De plus, au SEHR, nous nous sommes donné un protocole pour répondre aux demandes des membres.

## Ententes particulières

### CFER

La Commission scolaire a déposé un projet d'entente particulière qui toucherait l'affectation et la tâche des enseignants du CFER (centre de formation en entreprise et récupération).

- Échanges avec les enseignants concernés;
- Rencontre en assemblée de secteur;
- Négociations avec la Commission scolaire toujours en cours.

### Les parcours des 15-16 ans

- Nous devons décider du champ d'enseignement et du ratio pour les parcours AET (alternance travail-étude), P.P., (parcours personnalisés) et Pré-dep.
- Nous avons défendu la proposition adoptée à l'assemblée de secteur.
- Les discussions ayant échoué avec la Commission scolaire, nous avons déposé une ordonnance de sauvegarde et un grief afin de régler le litige avant de procéder à l'organisation scolaire 2011-2012.
- À la suite d'un règlement hors cour, l'organisation se réalisera selon nos prétentions.

## Règlement hors cour

Plusieurs dossiers de griefs, cette année, se sont réglés hors cour. Les enseignants concernés ont toujours été associés à la démarche et partie prenante de la décision finale.

Je souligne le travail du collègue Éric, l'année a été très chargée en relation de travail; il a toujours été disponible et d'une grande efficacité.

## VIE PROFESSIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE

### Projet de loi 88 : Convention de gestion

À la suite de la signature de la convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS, chaque école devait élaborer sa convention de gestion. Le mot d'ordre national syndical et partagé par le SEHR est de s'opposer à toute cible quantitative qu'on tentera d'y introduire considérant le milieu dans lequel on travaille.

Nous avons transmis l'information, en outillant les personnes déléguées dans cette démarche. Une tournée des secteurs a été réalisée, des documents d'appui ont été préparés pour soutenir les délégués et les enseignants sur les Conseils d'établissement. Chaque Conseil d'établissement devait approuver la convention de gestion. Plusieurs équipes d'enseignants ont été dissidentes et se sont opposées aux cibles chiffrées contenues dans les conventions de gestion.

Nous poursuivrons notre soutien l'an prochain car nous en serons à la première année d'application et nous devons être attentifs aux conséquences de la mise en place de ces conventions.

### Évaluation des apprentissages

En début d'année, la ministre a annoncé l'application pour la prochaine rentrée, un nouveau cadre d'évaluation et l'utilisation d'un nouveau bulletin unique pour l'ensemble du Québec.

À la demande des enseignants et enseignantes, les connaissances retrouveront une plus grande place. Toutefois, après analyse, la FSE-CSQ a exprimé des doutes sur la lourdeur du processus. À quelques jours de la fin d'année, des modifications sont toujours apportées par le MELS.

À plusieurs reprises, Marie Rancourt de la FSE nous a accompagnés pour nous permettre de bien comprendre les modifications et préparer les enseignantes et enseignants aux changements.

## Carrefour de la citoyenneté responsable

Notre représentant EUB-CSQ, Jean-François Marin, a participé à l'organisation du carrefour Montérégie tenu le 29 avril. Malgré une démarche personnalisée pour inviter les membres, la participation du SEHR a été plutôt mitigée, les membres se sont privés d'une journée très enrichissante et remplie d'information en environnement.

## Lutte contre l'homophobie

La CSQ offrait cette année un colloque pour soutenir les intervenants dans la lutte contre l'homophobie.

Nous voulions contribuer de façon plus significative, cette année, en cherchant des moyens d'inciter au moins un membre par école secondaire à participer à ce colloque.

Des recherches de partenariats ont été faites auprès de la Commission scolaire, mais en vain.

Nous devons poursuivre l'an prochain notre adhésion à cette lutte et chercher des moyens de développer des agents multiplicateurs dans les écoles secondaires.

## INFORMATION

Les deux appareils utilisés pour la reprographie avaient respectivement 13 et 29 ans. Les contrats de services n'étaient plus disponibles et les appareils étaient de moins en moins fiables. Après une analyse très rigoureuse du marché, nous nous sommes portés acquéreurs d'un nouveau photocopieur.

Cette nouvelle machine très performante a permis à l'agent d'information de développer un nouveau format pour le bulletin syndical. Le rajeunissement du « bulletin », en plus d'être attrayant, permet d'avoir des articles plus détaillés. De plus, l'usage d'un nouveau logiciel d'édition permet le passage au format électronique.

Je souligne le travail de Gilles, notre agent d'information, pour la négociation avec les vendeurs, son travail d'autodidacte pour s'approprier le nouveau logiciel et la finalité de notre nouveau Bulletin.

De plus, Gilles tient à jour notre page web à la satisfaction de plusieurs de nos membres.

## ORGANISATION DU TRAVAIL AU SEHR

- Afin de sécuriser nos états financiers, le trésorier accompagné de Michel Gagnon ont revu et corrigé le rapport financier 2010-2011. Ils ont, de plus, travaillé ensemble pour préparer les

prévisions budgétaires. Michel a accompagné, au besoin, le nouveau trésorier afin de lui permettre de s'approprier adéquatement la tâche de la trésorerie.

Philippe Morel a relevé avec efficacité le défi qui se présentait à lui.

- Dès la rentrée, Nicole Perras a sollicité un congé sans solde pour la durée de l'année syndicale. Nous avons procédé rapidement à l'engagement d'une nouvelle employée, Mylène Lacharité. Mylène s'est appropriée graduellement les dossiers qui lui ont été confiés. Nous soulignons, le travail de soutien réalisé par Diane Messier. En plus d'accompagner Mylène, Diane devait s'approprier tous les dossiers de comptabilité du SEHR.

Avec tous les efforts déployés par nos employées, nous avons maintenu une qualité de service aux membres.

Merci de votre dévouement!



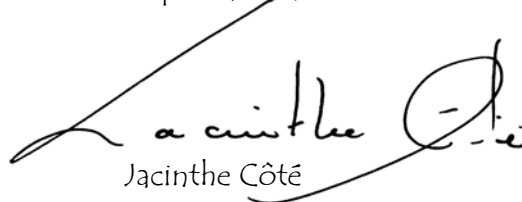
Voilà tracés à grands traits les dossiers qui ont coloré notre année syndicale.

Pour mener à bien tous les défis nous avons pu compter sur l'implication des membres de l'exécutif et du Conseil des délégués. Chaque année, leur contribution est indispensable. Ces membres sont les bougies d'allumage de notre organisation. Réflexions, analyses, discussions, décisions alimentent ces longues soirées de militance. Merci pour votre engagement.

Au quotidien, la complicité de l'équipe de travail est indispensable. La fougue, la détermination, la sagesse et l'engagement sont les principales caractéristiques de votre équipe de libérés. Je remercie Éric et Gilles pour le travail accompli. Nos deux employées Diane Messier et Mylène Lacharité réalisent un travail formidable. Leur contribution est indispensable dans la réalisation des mandats qui nous sont confiés.

Merci à vous toutes et tous pour cette excellente année syndicale. Reposons-nous, car d'autres défis nous attendent à la rentrée.

La présidente,



Jacinthe Côté

JC/ml  
2011-06-16